

Octobre 2009

PROJET DE TERRITOIRE



**Le Solesmois en Cambrésis,
la Vallée des entrepreneurs**

*“Un pôle de référence pour
l'accueil et l'accompagnement
des porteurs de projet et des
initiatives économiques”*

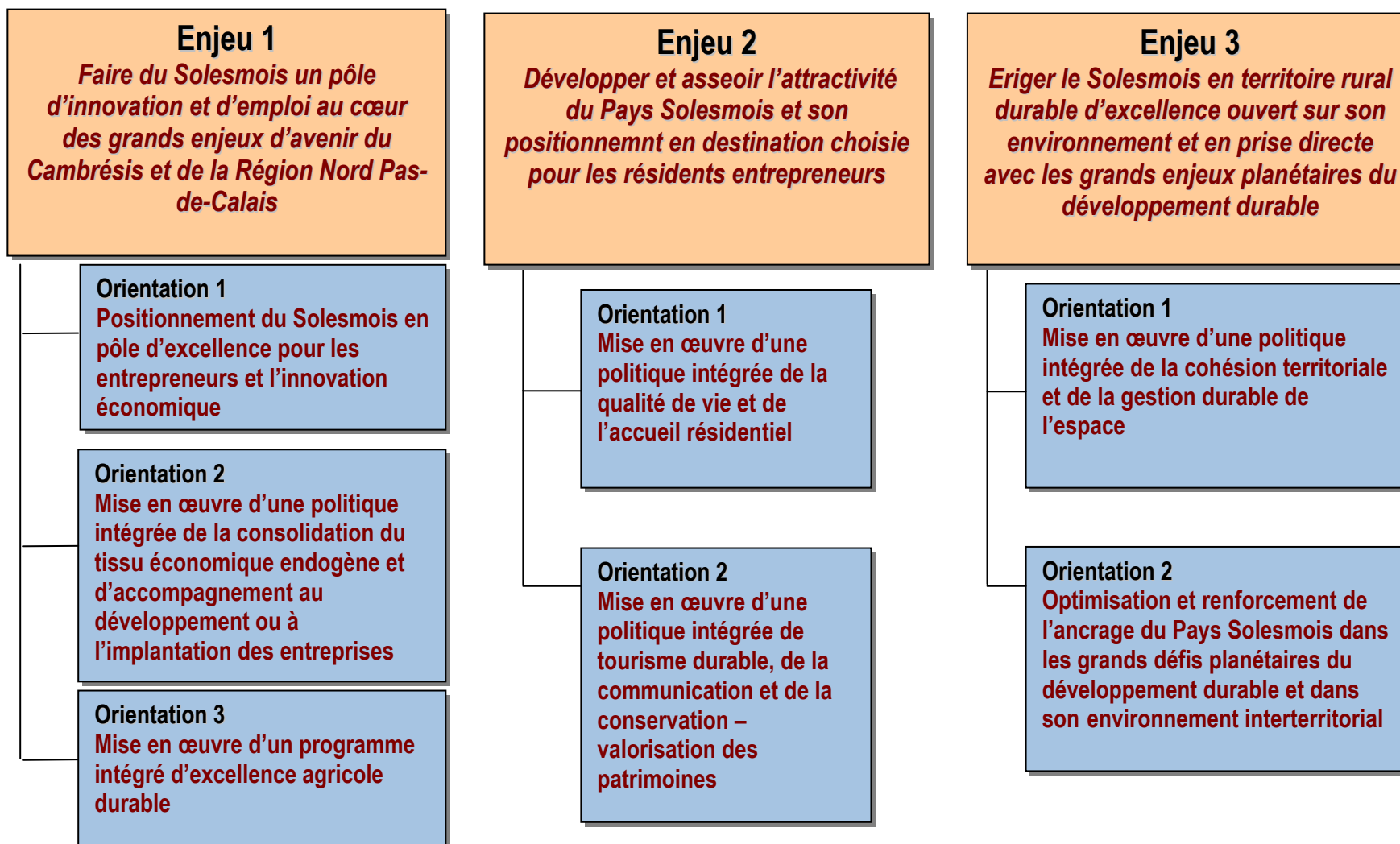


Communauté de Communes du Pays Solesmois



Ambition politique commune :

Faire du Solesmois, un pôle rural durable de référence pour l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet et des initiatives économiques





SOMMAIRE

Enjeu 1 : Faire du Solesmois, un pôle d'innovation et d'emploi au cœur des grands enjeux d'avenir du Cambrésis et de la Région Nord Pas de Calais	11
ORIENTATION 1 : Positionnement du Solesmois en pôle d'excellence pour les entrepreneurs et l'innovation économique	15
ORIENTATION 2 : Mise en œuvre d'une politique intégrée de la consolidation du tissu économique endogène et d'accompagnement au développement ou à l'implantation des entreprises	19
ORIENTATION 3 : Mise en œuvre d'un programme intégré d'excellence agricole durable	19
Enjeu 2 : Développer et asseoir l'attractivité du Pays Solesmois et son positionnement en destination choisie pour les résidents entrepreneurs	23
ORIENTATION 1 : Mise en œuvre d'une politique intégrée de la qualité de vie et de l'accueil résidentiel	27
ORIENTATION 2 : Mise en œuvre d'une politique intégrée de tourisme durable, de la communication et de la conservation – valorisation des patrimoines	29
Enjeu 3 : Eriger le Solesmois en territoire rural durable d'excellence ouvert sur son environnement et en prise directe avec les grands enjeux planétaires du développement durable	33
ORIENTATION 1 : Mise en œuvre d'une politique intégrée de la cohésion territoriale et de la gestion durable de l'espace	35
ORIENTATION 2 : Optimisation et renforcement de l'ancrage du Pays Solesmois dans les grands défis planétaires du développement durable et dans son environnement interterritorial	39



Une ambition politique commune

Faire du Solesmois, un pôle rural durable de référence pour l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projet et des initiatives économiques

« Le Solesmois en Cambrésis : une Vallée d'entrepreneurs et terroir d'innovation à la confluence du Valenciennois et du Cambrésis »

Impératifs ou indicateurs de résultats structurants

- Faire de la création d'activité et d'emplois, les tous premiers indicateurs de résultat du plan stratégique de développement économique durable du Solesmois
La recherche de la création de valeur ajoutée en catalyseur et la stratégie UE 2020 (compétitivité, croissance inclusive, emplois, innovation, connaissance...) en référence
- Faire apparaître, promouvoir et développer le caractère entrepreneurial « des et chez » les habitants : les initiatives existantes en référence et catalyseur
- Stimuler et accompagner l'innovation économique en :
 - o Prenant appui sur les filières locales d'excellence
 - o S'engageant dans les grands enjeux de la performance énergétique et de l'habitat
 - o Créant des conditions optimales d'accueil et d'accompagnement, dans la durée, des « entrepreneurs »
- Rechercher et réussir le double ancrage Cambrésis et Valenciennois du territoire tout en affirmant son appartenance au Cambrésis
- Développer l'accessibilité à Valenciennes et Cambrai
- S'adosser sur le caractère rural qu'il conviendra de consolider en l'ouvrant aux enjeux du futur et sur les grands principes du développement durable pour stimuler l'attrait territorial du Solesmois
- Faire du Solesmois une destination économique et résidentielle attractive pour les jeunes
- Faire des habitants « des supporters » et premiers bénéficiaires de la stratégie de développement
- Développer le Haut Débit



Enjeu 1

Faire du Solesmois, un pôle d'innovation et d'emploi au cœur des grands enjeux d'avenir du Cambrésis et de la Région Nord Pas de Calais

« Un territoire qui s'adosse sur le caractère entrepreneurial de ses habitants et tire partie des potentialités du Cambrésis et du valenciennois pour stimuler le développement et la création de TPE et PME »

Pôle de main d'œuvre avec **6477 actifs pour 2954 emplois en 2006**, le Solesmois dépend des offres d'emplois des territoires voisins du Cambrésis et du Valenciennois.

Adossé au Valenciennois mais éloigné des infrastructures routières et ferroviaires performantes, il ne bénéficie que très partiellement de ce positionnement stratégique et de son appartenance au Cambrésis.

Il se trouve ainsi à l'écart des grands flux de développement économique exogènes dont bénéficie l'ouest du Cambrésis.

Cette réalité s'inscrit dans un contexte permanent de mutations économiques (fermeture d'ETILAM...) aujourd'hui encore exacerbé par la crise économique et financière qui frappe le monde depuis 2008.

Elle impose au territoire de développer une stratégie de développement économique « affûtée » qui sache tirer partie des potentialités locales et de l'environnement géographique.

Cet enjeu est posé en base stratégique structurelle du projet intégré de développement durable porté par la Communauté de Communes.

Il s'agira alors pour le Pays Solesmois de s'affirmer en **territoire d'excellence pour l'accueil et l'accompagnement des entrepreneurs et des initiatives économiques « Le Solesmois, Vallée des entrepreneurs »**.

Les indicateurs économiques du territoire corroborent cette option de développement. Elle a été par ailleurs confirmée par les travaux d'approfondissement menés dans le cadre de la définition du plan stratégique de développement économique du Solesmois.

- **Un territoire en mutation économique qui doit d'abord compter sur ses propres forces.**

Il est caractérisé :

- Par un taux important de petites entreprises – 87,6% des entreprises ont moins de 6 salariés

- Par une présence forte du secteur secondaire avec :
 - o 84 entreprises dans les domaines de la construction (47 entreprises, progression de 17,5% entre 2004 et 2006), de l'industrie (37 entreprises mais au repli constant -2,6% entre 2004 – 2006)
 - o Un secteur agricole important qui compte **parmi les secteurs plus dynamiques du Cambrésis**. Egalement en repli, il a ouvert des chantiers d'innovation (bio énergie, campus vert, cheval...) qui se trouvent à la croisée d'enjeux importants pour le Solesmois (foncier, paysage, énergie, biodiversité, caractérisation rurale ...)
 - Par un secteur tertiaire important en nombre d'entreprises (253 en 2006) mais dont la densité est en deçà de la moyenne régionale (densité territoriale de 1,7 contre 2,2 au niveau régional)
 - Par un secteur artisanal structuré par 152 entreprises (densité artisanale de 103 entreprises pour 10 000 habitants contre 116 à l'échelle de l'arrondissement – 100,3 à l'échelle départementale) qui doivent faire face au renouvellement des entreprises (40% des chefs d'entreprises ont plus de 50 ans) et au problèmes de recrutements
- **Un territoire riche d'entrepreneurs qui s'installent déjà, sans politique particulière d'accueil et d'accompagnement dans le Solesmois :**
 - o Créatifs et généralement bien positionné dans les nouveaux besoins de la société
 - o Motivés et attachés à leur territoire qui expriment leur volonté de s'engager pour son développement
 - **Une typologie de la population active qui traduit le contexte industriel ancien du Solesmois dont il conviendra d'accompagner l'évolution vers les enjeux d'un développement endogène**
 - o Une population active qui travaille de moins en moins dans sa commune de résidence induisant des migrations alternantes croissante : Valenciennes en pôle d'emploi structurant, Cambrai et Solesmes en pôles secondaires
 - o Un taux d'activité relativement faible qui tend à occulter la migration (en résidence et emploi) des actifs vers d'autres pôles d'emplois

Pour réussir le challenge du développement économique qu'il s'est fixé, le Pays Solesmois se doit aussi de relever plusieurs défis :

- Le défi intégré de l'accueil et de l'accompagnement des entrepreneurs et des initiatives économiques
 - Le défi de la gouvernance économique et de la mobilisation des entrepreneurs locaux en supporteurs du développement économique du territoire
- « *Un tissu économique endogène soutenu et mobilisé en catalyseur* »

- Le défi de l'innovation économique et de la valorisation à haute valeur ajoutée des ressources humaines et potentialités endogènes du territoire : patrimoine bâti et enjeux de la performance énergétique, énergies renouvelables territorialisées, filières locales d'excellence préexistantes

Le Pays Solesmois pourra tirer parti pour ce faire :

- Du positionnement du Pays Cambrésis en « pôle d'excellence en génie de l'entreprise et de la créativité économique »
- Des compétences de Cambrésis Développement Economique et le moment venu de l'Agence d'Aménagement et d'Urbanisme
- De sa proximité avec le Valenciennois et ses centres de recherche
- Du tout récent classement du Cambrésis en zone franche économique le mettant ainsi de ce point de vue à égalité avec le Valenciennois.

La mise en œuvre de la stratégie économique pressentie s'articulera autour de 3 orientations en convergence :

- Positionnement du Solesmois en pôle d'excellence pour les entrepreneurs et l'innovation économique
- Conduite d'une politique de soutien au développement économique endogène et à la création d'activités
- Mise en œuvre d'une politique de soutien au développement d'une agriculture durable territorialisée à haute valeur ajoutée



Positionnement du Solesmois en pôle d'excellence pour les entrepreneurs et l'innovation économique

« Le Solesmois, Vallée des entrepreneurs : un pôle d'innovation économique et un territoire de destination pour les entrepreneurs au cœur de l'espace de convergence entre le Valenciennois et le Cambrésis »

L'attractivité « spontanée » du Pays Solesmois pour l'implantation exogène d'entreprises moyennes ou grandes est extrêmement faible pour ne pas dire inexistante.

L'éloignement des infrastructures et dispositifs de déplacement compte parmi les causes structurelles de cette situation.

La création de parcs d'activités n'inversera pas ce constat.

Comme l'ont montré les investigations économiques d'approfondissement menées par Valoren, le Solesmois doit d'abord :

- Compter sur ses propres forces
- Miser sur les entrepreneurs créateurs de PME et TPE en :
 - o positionnant le Pays Solesmois en territoire de référence pour l'accueil et l'accompagnement des entrepreneurs et de leurs initiatives
 - o favorisant et accompagnant l'identification des entrepreneurs du territoire et les rapprochements entre ces derniers : recherche de solidarité, d'intérêts et de valeur ajoutée sociale, économique et territoriale en perspective
 - o en faisant de ces derniers des ambassadeurs et opérateurs partenaires de la stratégie de développement durable du **Solesmois en Cambrésis**
 - o
- Soutenir, en favorisant et accompagnant leurs inscriptions (après étude de faisabilité et de positionnement) dans des réseaux ou grappes d'entreprises, les filières économiques émergentes ou potentielles (performance énergétique et habitat...) du Solesmois
- ...

Le Pays Solesmois entend **en particulier** pour ce faire :

- s'affirmer **en pôle structurant** dans le défi porté par le Pays Cambrésis de **l'excellence en génie de l'entreprise et de la création économique**
- prendre appui sur le Club des Entrepreneurs et sur Cambrésis Développement Economique (avec création in situ d'une mission en réseau avec cette dernière) pour soutenir le développement de l'accueil et de l'accompagnement des entrepreneurs
- valoriser les enjeux locaux de la performance énergétique du bâti existant et du développement territorialisé des énergies renouvelables pour développer un pôle d'excellence en la matière. Les PME PMI et artisans engagés dans le Club des Entrepreneurs à cette fin mobilisés
- accompagner le développement des filières économiques émergentes
- tirer parti de l'offre universitaire et en recherche de Valenciennes mais aussi du rapprochement entre les Chambres de Commerces de Cambrai et Valenciennes

La mise en œuvre de la présente politique intégrée :

- s'affranchira du clivage entre les différents domaines d'activité (industrie, activité commerciale et d'ingénierie, agriculture...) en organisant entre elles des passerelles de coopération à haute valeur ajoutée
- organisera l'accueil et l'accompagnement de résidents entrepreneurs (concept Valoren)
- s'articulera autour de quatre objectifs de résultat
 - Créer un pôle de l'innovation économique et des entrepreneurs
 - Consolider le Club des Entrepreneurs du Solesmois et en accompagner le développement
 - Installer et animer une plateforme d'initiatives économiques et d'échanges
 - Mettre en œuvre un programme intégré d'éveil et d'accompagnement à la création d'activité

Il prendra notamment appui sur la création d'une **Maison des Entrepreneurs et des innovations**. Implantée sur l'espace d'activité de Solesmes et valorisant, le cas échéant, des structures existantes (pôle de formation de FORMATEC...), le pôle s'articulera autour :

- d'un centre de ressource, de découverte et de sensibilisation orienté vers le positionnement du pôle arrêté après étude de faisabilité
- d'un espace de
 - o de la ou des filière(s) d'excellence du Solesmois (performance énergétique et habitat...)
 - o des dispositifs et mécanismes de la création d'entreprises
 - o des innovations économiques du Cambrésis et des pôles de recherche du Valenciennois
 - o des mécanismes de l'innovation économique
 - o d'un espace de présentation des productions et offres des entrepreneurs du Solesmois
- d'un hôtel « ruche » d'entreprises en réseau pour TPE
- d'une plateforme « incubateur » et recherche-développement
- du siège de l'Agence en réseau pour l'accueil et l'accompagnement des entrepreneurs
- du siège de la Communauté de Communes

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Etude de définition et de positionnement de la « Maison des entrepreneurs et des innovations »
- Construction de l'espace « Maison des entrepreneurs et des innovations »
 - o Hôtel « ruche » d'entreprises
 - o Espace de conférence

- Espace de découverte
- Espace siège de la Communauté de Communes
- Etude de définition et de programmation de l'espace de découverte et de présentation :
 - Des dispositifs et modalités de la création d'entreprise
 - Des mécanismes de l'innovation
 - Des entreprises du Solesmois et de leurs productions, offres
 - ...
- Travaux d'aménagements de l'espace de découverte au sein de la maison des entrepreneurs et de l'innovation
- Mise en œuvre d'un programme de soutien à l'émergence et au développement de filières économiques d'excellence (éco-construction, agro-matériaux, énergie durable territorialisée, cheval...)
- Création d'un incubateur d'entreprise et d'une plateforme d'accueil et d'accompagnement aux innovations (transfert de recherche, atelier numérique de travail doté de technologies avancées, atelier de prototypage...) : la plateforme de prospective économique et d'échange avec l'Université ... en appui
- **Création d'une agence en réseau pour la prospective économique, l'accueil et l'accompagnement des entrepreneurs.** Elle prendra en particulier appui sur Cambrésis Développement Economique
 - Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission
 - Création d'un centre de ressource
 - ...
- Installation d'un « fonds programme » individualisé pour l'expertise, l'accompagnement formation, la création et le suivi de croissance des entreprises et la recherche – développement

Objectif 2

Consolider le Club des Entrepreneurs du Solesmois et en accompagner le développement

La création du Club des Entrepreneurs du Solesmois avait été inscrite en action de préfiguration opérationnelle et catalyseur pour la définition de la stratégie de développement économique.

Les premières assises des entrepreneurs organisées par la Communauté de Communes du Pays Solesmois qui ont été organisées en juin 2008 ont montré l'engagement d'un nombre significatif d'entrepreneurs. Au-delà des attentes de connaissance mutuelle et de reconnaissance formulées lors des réunions d'échange, ils se sont présentés en **partenaires mobilisables** pour le développement du territoire.

La 1^{ère} ébauche de **Guide des Entrepreneurs**, dans la conception duquel ils se sont pleinement investis en acteurs responsables, en est une autre expression.

Il s'agit maintenant de consolider et accompagner le développement du Club des Entrepreneurs en en faisant :

- un **pilier déterminant** de la mise en œuvre de la stratégie de développement économique du Solesmois
- un acteur important du positionnement du Cambrésis en pôle d'excellence en génie de l'entreprise et de la création économique.

Le secrétariat et l'animation du Club des Entrepreneurs du Solesmois seront assurés par l'agence en réseau d'accueil et d'accompagnement des entrepreneurs portée par la Communauté de Communes du Pays Solesmois. **Elle serait présidée par un élu désigné de la Communauté de Communes.**

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

« Un programme d'intérêt territorial et collectif cofinancé par les entrepreneurs »

- Mise en œuvre d'un programme d'organisation d'assises et/ou symposium (adossées à un salon) des entrepreneurs. Il pourrait s'agir d'une programmation annuelle avec un temps fort tous les deux ans ou **d'une biennale des entrepreneurs**

- Edition d'un guide numérique et papier, actualisé, des entrepreneurs. Le guide :
 - o s'articulera autour de fiches « entrepreneurs » décrivant les offres, compétences et références marquantes des entreprises du territoire
 - o accueillera les fiches d'entrepreneurs acceptant de souscrire à une Charte collective d'engagement et de cofinancer le guide
- Organisation d'éduc'tours de découverte
 - o des entrepreneurs du Solesmois par les décideurs, territoriaux et institutionnels, la presse, les scolaires...
 - o d'initiatives externes à destination des entrepreneurs
- Création et suivi d'un portail Web
- Installation avec co-présidence Communauté de Communes et Club des entrepreneurs **d'une conférence permanente des entrepreneurs et de la création d'entreprises**. Elle s'organiserait autour d'atelier ou groupes de projets thématiques par filières
- ...

Objectif

3

Installer et animer une plateforme de prospective économique et d'échanges « Université du valenciennois, agence d'accueil et d'accompagnement des entrepreneurs, Club des entrepreneurs, Communauté de Communes... »

Il s'agira d'une plateforme informelle dont l'existence sera matérialisée par une convention d'objectifs multipartite.

Elle aura pour finalité de :

- d'organiser la prospective économique, le transfert et valorisation de la recherche (accueil de doctorants...)
- de mettre en œuvre l'accompagnement – formation des stagiaires, des étudiants en collectivités et entreprises et des jeunes créateurs

- de programmer le développement de programmes de recherche fondamentale ou de recherche-développement sur des options d'innovation portées par le territoire (matériaux sains d'origine agricole, énergies renouvelables territorialisées...)
- ...

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Installation et conduite d'une mission de prospective économique. Chargée d'animer les travaux de prospective économique, elle aura également en charge la gestion d'un programme d'accompagnement s'y rapportant. Elle s'inscrit dans l'agence en réseau pour la prospective économique, l'accueil et l'accompagnement des entrepreneurs
- Installation et mise en œuvre d'une bourse et d'une plateforme « accueil de stagiaires, étudiants... »
- Organisation de séminaires ou réunions d'échange « Université et territoire »
- Edition d'un portail Web et/ou d'une lettre électronique « Innovations de l'Université de Valenciennes en Solesmois »
- Mise en œuvre d'un programme d'accueil de doctorants
- ...

Objectif 4 Mettre en œuvre un programme intégré d'éveil et d'accompagnement à la création d'activité

*L'enjeu est ici en particulier d'entraîner les habitants et actifs du territoire à devenir des porteurs et acteurs **du concept territorial de la Vallée des Entrepreneurs.***

La typologie des actifs du territoire apparaît en décalage avec le concept précité. Elle l'est aussi avec la réalité et qualité entrepreneuriale de bon nombre de chefs d'entreprises « innovateurs » aujourd'hui regroupés (pour partie) au sein du Club des entrepreneurs.

Le présent programme vise à organiser :

- l'émergence d'un caractère entrepreneurial affirmé et assumé chez :
 - un nombre croissant d'actifs du territoire
 - les scolaires du territoire
 - les étudiants issus du territoire ou prêts à s'y investir
- de faire du Solesmois, **un territoire de référence de l'entrepreneuriat**, vécu par les habitants et qui s'affirme en territoire de destination pour les résidents entrepreneurs

« Le Solesmois, une terre du possible économique et destination pour les résidents entrepreneurs ».
- de faire de la prospective économique un catalyseur de mobilisation des actifs et acteurs du territoire et de l'innovation
- Le Club des Entrepreneurs, la plateforme d'échange Université et territoire, l'agence en réseau « pour la prospective économique, l'accueil et l'accompagnement des entrepreneurs, la MEF...seront en particulier mobilisés à cette fin.

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Mise en œuvre d'un programme de sensibilisation et d'éveil formation :
 - à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise
 - au management d'entreprise
 - aux différents statuts d'entreprises (auto entrepreneur, en nom propre, société, société coopérative...)

Publics cibles :

- Les scolaires et étudiants : programme d'éveil à l'entrepreneuriat et de découverte d'entreprises
- Des demandeurs d'emploi
- Des actifs du territoire
- Du Grand Public

- Mise en œuvre d'un programme de séminaires et conférences « Grand Public » sur la création d'entreprises
- Mise en œuvre d'un programme de parrainage, par des entrepreneurs locaux, à la création d'entreprises à destination d'actifs, de jeunes, de demandeurs d'emplois du territoire et d'autres provenances dès lors qu'ils projettent de s'installer sur le Solesmois





Mise en œuvre d'une politique intégrée de la consolidation du tissu économique endogène et d'accompagnement au développement ou à l'implantation des entreprises

« Le pôle des entrepreneurs et de l'innovation économique en appui »

Le tissu économique endogène, très largement porté par des résidents entrepreneurs, est ici plus qu'ailleurs, le moteur économique du territoire et de son développement.

La mobilisation des acteurs économiques lors des rendez-vous de réflexion et d'échange, leur implication en responsables avertis dans le cadre du club des entrepreneurs...en sont des illustrations fortes.

Il s'agira ainsi, comme cela a été par ailleurs souligné dans le cadre des travaux d'approfondissement de la stratégie de développement économique menée par Valoren, **de faire de la consolidation et de l'accompagnement au développement des entreprises existantes**, un objectif structurant et catalyseur de la présente politique, mais aussi, plus généralement, de la stratégie économique générale du Solesmois.

Un tel objectif de résultat **se pose même en défi** si on prend en référence le contexte territorial qui est notamment marqué par :

- Des mutations économiques auxquelles le Solesmois doit faire face. Elles lui ont déjà valu la fermeture d'Etilam,...
- Les difficultés de recrutement de personnel qualifié dans l'artisanat et même dans les autres secteurs d'activité
- L'âge moyen des chefs des entreprises artisanales (40% des chefs d'entreprises ont plus de 50 ans) et les difficultés de transmission/reprise

Deux autres défis importants se posent aussi en facteur de réussite de la présente politique :

- Le défi du déploiement d'infrastructures d'accueil et d'accompagnement au développement des entreprises
- Le défi des ressources humaines économiques et de l'employabilité des actifs

La mise en œuvre de la présente politique prendra appui sur l'agence pour la prospective économique, l'accueil et l'accompagnement des entrepreneurs et le club des entrepreneurs. Elle s'organisera autour de 5 objectifs :

- 1) Création d'un observatoire de veille économique et des mutations
- 2) Constitution d'un pôle d'accueil économique éclaté
- 3) Mise en œuvre d'une politique intégrée de soutien à l'artisanat et aux activités commerciales

- 4) Mise en œuvre d'une politique des ressources humaines économiques et de l'employabilité
- 5) Mise en œuvre d'un programme d'excellence en haut débit et téléphonie



Objectif 1

Installer un observatoire de veille économique stratégique et des mutations

La préservation de l'économie endogène qui se pose en impératif structurant pour le Pays Solesmois dépend pour une très large part :

- De la connaissance partagée et « au fil de l'eau » que les instances de décision concernées (élus de la Communauté de Communes, acteurs et instances économiques locales,...) peuvent avoir
- Du climat de confiance et de reconnaissance qui est susceptible de s'installer entre les décideurs élus de la Communauté de Communes et les acteurs économiques du territoire

L'ensemble des acteurs qui ont participé aux groupes de projet et d'échange ad' hoc en ont souligné l'importance et l'enjeu.

Le club des entrepreneurs du Solesmois sera chargé :

- de coordonner la remontée des informations territoriales
- de la conduite du dispositif, en prenant appui sur l'agence « pour la prospective économique, l'accueil et l'accompagnement des entrepreneurs », les chambres consulaires...

Programme pluriannuel de mise en œuvre : préconisations

- Etude prospective ou de l'économie du Solesmois
- Mise en œuvre d'un programme d'expertise et d'accompagnement aux mutations
- Organisation de petits déjeuners de l'économie (suivi individualisé des chefs d'entreprises, besoins en immeubles d'entreprises...)
- ...

Objectif **2** *Constituer un pôle d'activité éclaté en réseau*

L'accompagnement au développement des entreprises existantes et l'accueil de nouvelles activités impose au territoire d'avoir une offre en espaces d'activité :

- Lisible et organisée (détail des offres, conditions d'accès, ...)
- Rapidement accessible (maîtrise foncière et immobilière...)
- En conformité avec les cadres législatifs et réglementaires (loi sur les territoires ruraux, Grenelle...)
- Adaptée à la stratégie de développement économique du territoire et aux enjeux de développement durable

L'offre constituée s'articulera, dans un premier temps, autour :

- Du Parc d'activités intercommunal de Solesmes – St Python, dont le développement et l'aménagement durable doivent être confortés et dynamisés
- D'un réseau d'espaces et d'immobiliers d'activité « immergés » au cœur des bourgs et villages ou à leur immédiate périphérie en respectant les règles d'urbanisme et les cadres ou enjeux des lois précitées. Ils seront dédiés à des activités :
 - o Compatibles avec le caractère résidentiel des lieux (tertiaire...)
 - o Portées par des résidents entrepreneurs
 - o Le cas échéant, inscrites dans des programmes collectifs ou individuels de logement

Il s'agira, en fin de compte de favoriser, à l'instar des politiques de centre-ville, la création « de quartiers de résidence et d'activité »

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Elaboration d'un schéma des Parcs et espaces d'activité
 - o Inscription dans un plan de gestion de l'espace et un SIG
 - o Transcription des options et orientations dans les documents d'urbanisme et de programmation (les PLU, le SCOT du Cambrésis, le PLH...)
- Création d'un fichier numérisé et géo-référencé du (des) parc(s) et espaces d'activités (immobilier existant ou valorisable...)

Il s'agira d'un guide opérationnel adossé à des fiches d'identification détaillées. **Une opération de recensement des espaces d'activités, de l'immobilier d'entreprise existant ou potentiellement** valorisable sera notamment engagé à cette fin.

- Positionnement géographique et schéma d'implantation, vocations
 - Disponibilités et contraintes (foncières, d'urbanisme...)
 - Dessertes technologiques (haut débit...)
 - Liaisons douces
 - Dessertes énergétiques et traitement des déchets
 - Options d'aménagement
- Définition et mise en œuvre d'une politique de reconquête de friches d'activité ou des bâtiments industriels désaffectés (après dépollution), d'espaces d'activité qui pourraient être relocalisés (Etilam...)
 - Réalisation d'un guide architectural et d'aménagement durable des parcs, espaces et immobiliers d'entreprises
 - Mise en œuvre du programme d'aménagement du Parc d'Activités intercommunal de Solesmes – St Python :
 - Etude de définition du projet d'aménagement
 - Acquisitions foncières
 - Plan des dessertes routières et technologiques
 - Mise en œuvre du programme de travaux.Les critères du développement et de l'aménagement durable pris en référence. Le nouveau PLU en perspective.
 - Mise en œuvre, après définition d'une stratégie de développement, d'un programme de développement de l'immobilier d'entreprise : Ateliers relais, Hôtels d'entreprises et ruche d'entreprises éclatés, de programmes mixtes activités-résidence.
 - Dans des ensembles immobiliers existants (bâti agricole désaffecté, immeubles de caractère importants...). Il s'agira d'y accompagner l'implantation de résidents entrepreneurs (activités tertiaires et activités compatibles)
 - Dans des programmes de construction
 -
 - Mise en œuvre d'un programme de promotion des parcs, espaces, immobiliers d'activités... L'agence de développement économique en coordonnateur. Cambrésis Développement Economique et les chambres consulaires concernées en appui.

« La MEF, le CODES, le club des entrepreneurs, Formatech, la maison familiale rurale... en partenaires privilégiés »

Les actifs du Solesmois ont un niveau de formation « réputé » faible au regard des diplômes obtenus par ces derniers (60% des actifs de 15 ans ou plus ayant un niveau de formation entre le CEP et le BEP contre 53,3% à l'échelle départementale alors que les actifs titulaires d'un diplôme supérieur à bac + 2 ne sont que 9,7% contre 13,3% à l'échelle départementale en 1999).

Ce constat, dans le contexte économique du territoire, et alors que les entreprises constatent des difficultés de recrutement d'une main d'œuvre qualifiée, se pose en facteur limitant.

Les acteurs économiques réunis lors des réflexions préliminaires (séminaire de travail...) en ont également souligné la réalité en précisant que les jeunes étaient également concernés par cette appréciation.

Il s'agit aujourd'hui de **relever le challenge de la formation professionnelle et de l'employabilité** en prenant appui sur le lycée professionnel, la MEF du Pays du Cambrésis, le centre AFPA en cours de développement sur Caudry, mais aussi sur FORMATECH et la Maison Familiale Rurale d'Haussy... ou (après concertation dans le cadre de la MEF, avec les différentes instances concernées) la CCI, la Chambre des Métiers, la Chambre d'Agriculture...

L'insertion des jeunes dans l'entreprise et la validation des acquis de l'expérience compteront parmi les objectifs de résultat.

Le club des entrepreneurs du Solesmois sera mobilisé en partenaire privilégié voire même donneur d'ordre dans la définition et mise en œuvre du programme de formation alors que **Formatech** (tel est en particulier sa vocation) **et la Maison Familiale d'Haussy** pourraient être valorisés en opérateurs de proximité, en particulier pour :

- Les formations aux métiers relatifs aux filières d'excellence du territoire (cheval, éco-construction, tertiaire supérieur...)
- L'accueil, le suivi de croissance et l'accompagnement/formation des résidents entrepreneurs candidats à l'installation ou existants en Pays Solesmois

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Installation d'une plateforme territoriale « métiers et formations »
- Mise en œuvre d'un programme de soutien à l'accompagnement/formation des résidents entrepreneurs
- Mise en œuvre d'un programme d'offre en formations professionnelles et continues dans les filières d'excellence du territoire
- Mise en œuvre d'une politique intégrée des stages en entreprise et de découverte des métiers et formations
 - o Accompagnement des stages en entreprise
 - o Guide des métiers existants et à venir (filières d'excellence)
 - o Parcours de découverte des métiers en entreprise : un éduc'tour à destination des collégiens et lycéens
 - o Organisation d'une rencontre annuelle
 - o Valorisation diplômante des acquis de l'expérience
 - o Etude de faisabilité et, le cas échéant, appui à la création :
 - D'entreprises d'insertion
 - De SCOOP, SCIC,...
 - ...

Objectif **4** Mettre en œuvre une politique de consolidation et de développement de l'artisanat et de l'activité commerciale

Les activités artisanales et commerciales occupent une place particulière dans l'économie des territoires ruraux en général et du Pays Solesmois en particulier.

Première expression du concept de résident entrepreneur, elles sont présentes dans la quasi-totalité des communes et hameaux du territoire et s'inscrivent pleinement dans les filières de développement du Solesmois.

Solesmes, Saulzoir, Haussy, Saint-Python sont les principaux pôles d'accueil des entreprises artisanales, alors que le bâtiment, les services, le transport, la réparation sont les domaines d'activités principaux de ces dernières.

L'activité commerciale, encore bien présente dans les bourgs structurants est en mutation, ici comme ailleurs.

L'offre devra :

- s'adapter aux nouvelles attentes des consommateurs et tirer parti de la proximité de la zone de chalandise du valenciennais, dans laquelle le Solesmois s'inscrit
- proposer une offre « terroir » typée et attractive aux consommateurs de la zone de chalandise et aux visiteurs en séjour touristique.

La transmission/reprise, le soutien aux projets d'investissement et d'amélioration des offres, la proximité des activités et produits, l'accompagnement des stagiaires et l'apprentissage en entreprise comptent **avec l'inscription de l'artisanat dans les filières d'excellence du territoire** (éco-construction, énergies renouvelables...), parmi les axes d'intervention à mettre en œuvre.

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Relayer auprès des entreprises artisanales et commerciales en prenant appui sur le club des entrepreneurs, la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce, les objectifs et modalités :
 - o d'inscription dans le guide des entrepreneurs
 - o de développement des ressources humaines (SCIC ressources humaines...)
 - o des stages en entreprises
- Mise en œuvre après étude d'opportunité, d'une opération groupée de soutien au commerce et à l'artisanat notamment adossée au FISAC (ORAC, OCM...)
- Mise en œuvre de programmes d'informations et de qualifications des entreprises du bâtiment aux savoir-faire de l'écoconstruction, des énergies renouvelables, **de la restauration des patrimoines** (un axe de valorisation important pour le territoire).
- Mise en œuvre d'un programme d'accompagnement à l'apprentissage en entreprise
- Mise en œuvre d'un programme, coordonné avec la profession agricole, de développement de l'artisanat agro-alimentaire et de l'alimentation
- Création d'un portail web « artisans et commerçants du Solesmois »
- Mise en œuvre d'une opération volontariste en faveur de la transmission d'entreprises
- ...

Objectif 5

Mettre en œuvre un programme de développement du haut débit et de la téléphonie mobile

Le territoire est caractérisé par **un déploiement et accès très inégal** au haut débit et à la téléphonie mobile.

Ces deux offres sont au centre de la stratégie d'accueil des résidents entrepreneurs et de conservation des activités existantes.

Le territoire s'inscrit en **partenaire engagé** dans le déploiement des stratégies et programmes du département et de la région.

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Mise en œuvre après étude de cadrage en lien avec le Conseil Général du Nord, d'un programme d'accessibilité optimale au très haut débit
- Candidature à la mise en œuvre d'une opération régionale ASTIC (Accompagnement Stratégie TIC) ou équivalente



Mise en œuvre d'un programme intégré d'excellence agricole durable

Centré sur la polyculture – élevage ou la grande culture, l'agriculture du Solesmois, est à la fois, caractéristique de celle du Cambrésis et spécifique du fait du contexte de Vallées (Vallée de l'Ecaillon, de la Selles....) qui s'impose aussi sur le territoire.

Qu'ils soient ou non investis dans les instances professionnelles départementales et leurs programmes de découverte (Savoir vert...) et de diversification (production de terroir, campus vert...), bon nombre d'agriculteurs du Pays Solesmois s'inscrivent déjà dans une agriculture territorialisée génératrice de valeur ajoutée.

On y recense déjà, au-delà des productions laitières et à caractère traditionnel ne générant pas sur place de valeur ajoutée économique :

- une offre en production de terroir de qualité (volaille, fromage de chèvre, production fruitière, lait...)
- l'émergence d'une filière d'excellence autour du cheval
 - o élevage de chevaux de course dont une est associée à :
 - une activité de reproduction et distribution de produits d'insémination artificielle
 - une station de monte privée « référencée »
 - une clinique vétérinaire
 - o élevage de chevaux de randonnée
 - o centre équestre
 - o ...

Le déploiement des **énergies renouvelables**, avec les premières initiatives dans le déploiement du solaire photovoltaïque en valorisant les surfaces de toitures agricoles, le biogaz d'origine agricole ... comptent aussi, avec une réflexion à engager sur **les agro-matériaux**, parmi des axes de **développement agricole territorialisé et à haute valeur ajoutée** dont le territoire favorisera et accompagnera le développement.

La mise en œuvre de la présente orientation prendra en référence les grands enjeux nationaux et européens

- de la compétitivité et du développement durable : le deuxième pilier de la PAC en perspective

- du défi à relever du changement climatique
- ...

La stratégie d'innovation économique qui est également appelée à porter le développement des filières d'excellence agricole sera mobilisée en appui.

Objectif 1 **Repositionner l'agriculture au centre d'une conscience territoriale économique et sociétale partagée**

Les liens entre agriculture et société tendent, au gré des évolutions et mutations, à se détériorer. Le lien entre l'agriculture et l'alimentation même n'échappe pas à ce constat qu'il convient de dépasser.

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Installation d'une plateforme partenariale « agriculture et société » au sein du Club des entrepreneurs
- Mise en œuvre d'un programme d'action « agriculture et société » favorisant les compréhensions mutuelles :
 - o Développement sur le territoire de l'initiative (à destination des scolaires) le savoir vert de la Chambre d'Agriculture : fermes ouvertes...
 - o Mise en œuvre d'éduc'tour des fermes « entre patrimoine et activité agricole » : les « circuits de fermes »...
 - o Campus vert en valorisant la proximité de Valenciennes
 - o Retraite verte
 - o Programme de lutte contre l'érosion des sols et leurs conséquences pour l'environnement et les populations (coulées de boue...)

Objectif 2 **Mettre en œuvre un programme de soutien à la diversification « produits et services » à haute valeur ajoutée économique et territoriale**

« Les circuits courts, l'agrotourisme et le développement du nombre d'actifs agricoles favorisés »

Le taux de renouvellement des générations d'exploitants est dans ce territoire en dessous de la moyenne départementale. La faiblesse constatée des activités de diversification n'est pas sans lien avec ce constat.

Sans action volontariste dans ce domaine, la perte d'actifs agricoles par restructuration d'exploitations (agrandissement des structures, recentrage des faire-valoir agricoles vers la culture...) continuera.

Le territoire a conscience de cette situation alors même qu'il entend miser sur son caractère rural. La Communauté de Communes du Pays Solesmois prendra appui sur la Chambre d'Agriculture et le Club des Entrepreneurs pour inverser cette situation.

Il s'agira ainsi :

- de favoriser et accompagner le développement d'ateliers de diversification de « produits et services » à haute valeur ajoutée sur les exploitations
- d'accompagner, en les y incitant, les exploitations agricoles qui s'engagent dans l'agrotourisme
- d'accompagner le développement des passerelles d'échange entre agriculture, artisanat, commerces, universités...

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

« Le renforcement du lien social, la haute valeur ajoutée environnementale, le développement de la valeur ajoutée économique et du nombre d'actifs agricoles, l'amélioration du taux de renouvellement des générations, en critères de performance et de priorité »

- Mise en œuvre d'un programme de soutien aux : études de faisabilité et de marché, mission d'expertise (la stratégie d'accompagnement formation à destination des entrepreneurs valorisée)
- Programme d'accompagnement à la création d'ateliers (ou centre de profit) créateurs ce valeur ajoutée (immobilier, équipements...). La stratégie communautaire en faveur de l'immobilier d'entreprise valorisée
- Appui à la certification des produits et services
- Accompagnement au développement de démarche d'exploitation labellisées (conversion en label rouge...)
- Programme de soutien au conditionnement des produits
- Programme de soutien à la distribution des produits. Les opérations innovantes qui créent du lien social et des interrelations ville / campagne favorisées
- Soutien aux actions de formation
- ...

Faire du Pays Solesmois un pôle d'excellence en agriculture durable territorialisée à haute valeur ajoutée économique et environnementale

« Le développement ou la participation au développement de filière d'excellence économique et l'inscription du Solesmois en territoire de référence pour l'agriculture durable à haute valeur environnementale en résultats attendus »

Deux filières d'excellence, dans lesquelles l'agriculture est susceptible de s'inscrire en secteur d'activité déterminant ou structurant semblent dores et déjà se dégager :

- filière d'excellence cheval qui mobilise in situ tous les maillons de la chaîne (élevage, reproduction, clinique vétérinaire...)
 - o Course
 - o Tourisme et loisirs
 - o Equithérapie
 - o ...
- Filière habitat durable et écoconstruction
 - o Agro énergie
 - o Agro matériaux
 - o ...

Le soutien à l'agriculture dans le déploiement de ces deux filières s'inscrira naturellement dans la stratégie d'innovation économique et fera l'objet de mesures d'accompagnement spécifiques : en matière d'aménagement durable de l'espace et de conduite des exploitations. Les critères du développement durable et ceux issus du Grenelle de l'Environnement pour relever le défi du changement climatique seront pris en référence.

Le développement de ces deux filières comme celui de la stratégie de diversification **porteront l'ambition de faire du Solesmois un territoire de référence** pour :

- la territorialisation de l'agriculture
- le défi à relever du changement climatique
- l'impact positif sur le paysage, la qualité des eaux et des sols, la biodiversité

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Etude de définition et de mise en œuvre d'un programme d'accompagnement et de développement des filières d'excellence complémentaires avec la stratégie d'innovation économique recherchée
- Mise en œuvre du programme d'accompagnement au développement des filières
- Etude de définition et programme d'accompagnement de la gestion durable intégrée des exploitations agricoles : un partenariat avec « **Grignon Paris Tech** » recherché (Bilan carbone et énergétique équilibrés ou positifs ...)
- Programme d'accompagnement (en symbiose avec la stratégie d'aménagement durable de l'espace) aux opérations agricoles d'aménagement de l'espace qui permettent d'améliorer l'insertion des exploitations agricoles, le paysage, la biodiversité...
- ...

Enjeu 2

Développer et asseoir l'attractivité du Pays Solesmois et son positionnement en destination choisie pour les résidents entrepreneurs

« Le Solesmois, territoire d'excellence pour la qualité de vie, une destination résidentielle et touristique rurale prisée »

A l'écart des grands axes routiers et aujourd'hui sans desserte ferroviaire locale, le développement du Pays Solesmois est de ce fait handicapé. Il jouit par contre d'atouts indéniables : proximité de Valenciennes, cadre verdoyant de ses vallées, richesses patrimoniales, contexte de vie rurale... Ils sont autant de « gisements » d'attractivité dont le territoire entend tirer parti au profit d'une attractivité résidentielle et économique choisie.

L'attractivité résidentielle globale est aujourd'hui faible même si la baisse démographique continue semble s'être arrêtée depuis 1999. La population totale du Solesmois entre 2004-2006 est de 14755 habitants contre 14 734 en 1999.

Solesmes, ville centre du territoire continue même à perdre des habitants sans qu'il y ait de compensation avec une augmentation de la population dans les communes voisines : 22 habitants en plus à St Python pour une baisse de 142 habitants à Solesmes (4625 habitants en 2004-2006 contre 4767 en 1999).

Cette réalité, qui s'accompagne aussi d'un tassement dans les augmentations constatées de populations (voire une régression) dans les communes proches du pôle urbain de Valenciennes fait clairement apparaître la faiblesse d'attractivité globale précitée du Solesmois.

L'enclavement routier et ferroviaire du territoire joue certes en facteur limitant spontané mais il n'est pas la seule justification. **Le constat, fait lors des entretiens semi directif, du reflux vers la ville métropole de résidents entrepreneurs implantés en Vallée de l'Ecaillon fait apparaître une explication complémentaire** qui est corroborée par l'analyse faite dans le cadre du diagnostic. Il y est souligné que la dynamique démographique est notamment marquée par le départ ou le défaut d'installation de nouveaux ménages.

La **capacité d'accueil, la qualité de vie perçue... comptent parmi les éléments que le Solesmois se doit et entend améliorer** (en lien avec la stratégie économique) **et faire connaître par** :

- La mise en œuvre d'une politique intégrée de la qualité de vie et de l'accueil résidentiel en veillant à préserver le caractère rural du territoire

- Par le développement d'une image et identité touristique et culturelle rayonnante et identifiée en Cambrésis : une destination touristique et culturelle rurale ouverte sur le pôle urbain du Valenciennois et l'espace transfrontalier
- la mise en cohérence et convergence de ces deux politiques avec la stratégie d'accueil de résidents entrepreneurs

D'autres éléments du contexte territorial qu'il convient de transcender et dont il faut tirer parti

Services de proximité et qualité de la vie

En matière de services de proximité, les principales caractéristiques de l'offre sont les suivantes :

- Une offre éducative globalement satisfaisante, avec des écoles présentes dans une grande majorité des communes (soit 12 communes sur 15).

A Haussy, la Familiale Rurale constitue une alternative qualifiante intéressante aux études supérieures, en particulier dans le domaine agricole. Il en est de même avec le CFA d'Haussy dont les formations concernent le domaine automobile.

Dans les autres domaines, l'absence de structures sur place (hormis Formatech, le centre de formation de la CCI du Cambrésis à Solesmes) est compensée par la présence de plusieurs lycées techniques à proximité (Cambrai, Valenciennes) qui offrent des formations correspondant aux principales activités du territoire.

Par ailleurs, Cambrai et Valenciennes sont deux pôles de formation supérieure particulièrement attractifs pour les jeunes du territoire.

- Une offre en matière de services de santé est également satisfaisante. Elle est concentrée à Solesmes qui dispose, en plus de tous les équipements et établissements de base, d'un Centre médico-psychologique de psychiatrie adulte et d'une maison de retraite. Cependant, l'accès à un hôpital se fait en dehors du territoire, au pôle de santé de Cambrai notamment.
- Des services aux personnes âgées bien développés et présents dans chaque commune. Pour le portage des repas à domicile, la coordination est assurée par la communauté de communes. Deux pôles gérontologiques sont présents sur le territoire (à Solesmes et Saint Python) ainsi qu'une maison de retraite (Solesmes).
- Des services et structures à l'enfance et à la petite enfance qui se sont fortement développés ces dernières années, profitant notamment des contrats signés entre la Communauté de Communes (qui a récupéré la compétence enfance et jeunesse en 2003) et la CAF : contrat enfance, contrat temps libres, contrat enfance et jeunesse...

Le territoire dispose ainsi de deux multi-accueils à Vendégies-sur-Ecaillon et Solesme (ouverts depuis 2008), trois périscolaires à Saint-Python, Vendégies et Saulzoir, un relais assistantes maternelles à Vendégies et un lieu d'accueil enfants-parents, en projet à Solesmes. Toutes ces structures constituent aujourd'hui un atout en faveur de l'attractivité du Solesmois, et ce à l'échelle du Cambrésis où peu de territoire bénéficient d'un tel niveau d'équipement. Seule la tranche d'âge 13-18 ans reste problématique avec un défaut d'activités et de structures permettant de satisfaire à leurs besoins.

Rayonnement et offre culturelle et sportive

L'offre culturelle est moyenne et plutôt faiblement diversifiée. Par ailleurs, son rayonnement est local.

Elle jouit néanmoins de la présence d'un Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse très actif (avec de nombreuses formations et activités pour les enfants comme pour les adultes) à Solesmes et de 5 écoles de musique et 8 bibliothèques fixes réparties sur le territoire.

La commune de Solesmes concentre la plus grande part de cette offre, avec des salles et terrains de sport, une piscine, de bibliothèques, un centre PMI, des salles des fêtes, un dispensaire, un centre médico-scolaire ainsi que d'un conservatoire de musique et de danse, autant d'atouts qui assurent la place de cette commune en tant que bourg centre du territoire.

Mais le territoire souffre de l'insuffisance de salles de spectacle et d'autres équipements structurants tels que salles de cinéma, centres culturels ou socioculturels qui doivent être recherchés dans les pôles urbains de proximité.



Mise en œuvre d'une politique intégrée de la qualité de vie et de l'accueil résidentiel

« La recherche de la caractérisation rurale et des cohésions sociales et entre les générations en catalyseurs d'attractivité »

Cette problématique est au cœur des orientations de la charte du Pays du Cambrésis et compte parmi les premiers programmes prioritaires initiés par la Communauté de Communes. Le Pays Solesmois n'est pas, à proprement parler, en retard, sur ces questions. Les offres restent par contre globalement en retrait par rapport aux attentes des populations locales et des candidats potentiels à l'installation en Solesmois (résidents en provenance du valenciennois...)

- L'offre de santé sociale de proximité est globalement bien répartie à l'échelle du territoire, mais il faut se diriger vers Cambrais, Valenciennes... pour une hospitalisation. Les personnes âgées du territoire bénéficient elles même d'une offre en services de proximité dans presque tous les villages
- L'offre en services de proximité à destination des enfants et des jeunes est en phase de développement à l'initiative de la Communauté de Communes qui mise sur le fonctionnement en réseau et la mutualisation. Il existe aujourd'hui une offre structurée autour d'un relais AMAT, de trois structures d'accueil à Vendégies, Solesmes, Haussy (multi-accueil éclaté sur Solesmes et Vendégies...).
- Il convient de poursuivre et d'amplifier l'action engagée (elle est déterminante pour le développement de l'attractivité) **en développant l'offre à destination des jeunes (13-18 ans et 18-25 ans)**. Le territoire prendra notamment appui, pour ce faire, sur la plateforme jeunesse en réseau du Cambrésis avec le souci de s'inscrire, sans rupture, dans une approche similaire à l'échelle du Solesmois.

L'inscription des jeunes dans les initiatives territoriales de coopération décentralisées (Mali, chantiers de restauration des patrimoines...) compte parmi les axes de mobilisation de ces derniers

- L'offre et la dynamique culturelle est intéressante avec notamment un Conservatoire de musique à Solesmes, en réseau, même s'il manque des équipements structurants (salles...) mais doit être renforcée pour un rayonnement extra-local.

- ...

...Une richesse patrimoniale indéniable...

Servi par un foisonnement associatif important mais qui est aujourd'hui peu impliqué dans la stratégie locale de développement, le Solesmois jouit, dans les domaines précités, d'offres significatives et potentialités fortes d'attractivité et de qualité de vie.

Il conviendra de faire prendre conscience aux habitants et associations de ces atouts pour qu'ils s'inscrivent en ambassadeurs et acteurs engagés.

Il s'agit pour ce faire :

- D'inscrire les différentes offres résidentielles précitées dans des stratégies adaptées à l'ambition politique de développement du territoire
- De rechercher l'implication des habitants ou acteurs des services proposés
- De veiller au déploiement d'une cohésion optimale entre les générations en :
 - o Organisant les « passages » de mémoire
 - o Repositionnant, sans condescendance exacerbée vis-à-vis des jeunes, les anciens au sommet de l'édifice social
 - o Favorisant les solidarités de proximité

Les engagements du territoire dans les projets de coopération avec le Mali pourront également être valorisés à cette fin

- De veiller à une interrelation forte entre territoire, communauté de vie et projet de développement

Les habitants et acteurs associatifs sont le socle de la stratégie portée par le Solesmois.

La mise en œuvre de la stratégie s'articulera autour :

- De deux défis à relever :
 - o Défi de l'accueil de nouveaux résidents attirés par le confort de vie perçu chez les habitants
 - o **Défi de l'équité territoriale et de la maîtrise des coûts**

L'installation d'**une conférence permanente de la qualité de vie rurale en Solesmois** permettra, tel que pressenti, d'organiser les échanges et de stimuler l'implication des habitants et associations, en acteurs des services proposés et garants des enjeux résidentiels.

La demande sociale identifiée lors du séminaire d'échange en fait apparaître clairement l'utilité. Le club des entrepreneurs sera invité à s'y inscrire.

- De quatre objectifs en interrelation forte :
 - o Conduite d'une politique intégrée de la cohésion sociale et des services de proximité
 - o Conduite d'une politique intégrée de la culture
 - o Conduite d'une politique intégrée du sport et de la vie associative
 - o Conduite d'une politique du logement durable de caractère

« La mobilisation des habitants en acteurs et ambassadeurs et le fonctionnement en réseau recherchés »

Il s'agit là d'une politique clé dans la stratégie d'accueil des résidents entrepreneurs.

La conférence permanente de la qualité de vie rurale en Solesmois dont l'installation est pressentie, sera une instance coordonnée et, le cas échéant, présidée par la Communauté de Communes. Elle sera chargée d'animer la définition et la mise en œuvre de la présente politique.

La création de lien social, la mobilisation des habitants en acteurs, le développement d'une conscience partagée de la qualité de vie dégagée par le respect de « l'âme rurale » seront posés en indicateurs de performance et de résultat.

Enfance

Il s'agira, en prenant appui sur le réseau des structures (fixes et itinérantes) existant et l'action de la chargée de mission enfance et jeunesse, de consolider l'action engagée en prenant en référence les différents éléments de cadrage de la politique de la qualité de vie et de l'accueil résidentiel.

Jeunesse

C'est dans ce domaine que les marges de progression attendues sont les plus importantes.

L'offre en CLSH (aujourd'hui ACM) semble bien répartie sur le territoire. Elle peut bénéficier, comme cela a déjà été souligné, de la plateforme jeunesse en réseau du Cambrésis et, là aussi, de l'action de la chargée de mission enfance et jeunesse.

S'il convient de consolider et développer les offres existantes (en veillant à les optimiser : coordination, mutualisation...), **l'action nouvelle du territoire devra principalement être dirigée vers les jeunes de 13 à 18 ans et les 18/25 ans** pour lesquels l'offre apparaît insuffisante.

L'installation d'une plateforme « initiatives jeunesse en Solesmois » est pressentie. Inscrite dans la Conférence Permanente de la qualité de vie rurale, elle sera en réseau avec celle du Pays du Cambrésis.

Il s'agira pour le territoire :

- De positionner les jeunes en acteurs et citoyens de la qualité de vie en Solesmois

- « **D'accueillir** » les jeunes en acteurs investis (pour les plus âgés) dans le projet de développement du Solesmois (leur investissement dans le tissu associatif notamment recherché).
 - Chantiers de restauration des patrimoines
 - Actions de solidarité
 - ...
- De repousser, par la cohésion sociale et la mobilisation des jeunes, les incivilités et autres difficultés d'ordre social

Il s'agira dans un premier temps de définir une stratégie partagée en faveur de la jeunesse puis d'en arrêter les modalités de mise en œuvre. La plateforme en réseau « initiatives jeunesse » sera en particulier mobilisée à cette fin.

La stratégie jeunesse prendra en référence la politique départementale et s'adossera sur les orientations de la CAF et de la MSA. Le contrat enfance et jeunesse en perspective.

Inter-génération et santé sociale

« Un territoire qui mise sur l'homme et la cohésion sociale »

La cohésion entre les générations et la dignité des personnes seront posées en critère dans le développement des offres culturelles, associatives, en logements, d'insertion...

Facteur déterminant de cohésion sociale, elles fondent la maîtrise durable de la santé sociale des territoires.

Ces principes seront en particulier mis en œuvre pour :

- Permettre aux personnes âgées de garder le plus longtemps possible la possibilité et le bonheur de vivre sur le territoire et dans leur village.
 - « La recherche d'une place digne et sécurisée au cœur des villages en perspective »
- Donner du corps et de l'envie d'être habitant chez les résidents
- Permettre le passage de mémoire et expériences croisées
- Stimuler les solidarités de proximité

Dans la recherche de la santé sociale, en partenariat avec le département et les instances territoriales (pôle gérontologique, CODES, Maison Familiale Rurale d'Haussy, centres sociaux...), ces deux principes seront également mobilisés en catalyseur et vecteur de réussite.

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Installation et accompagnement au fonctionnement de la conférence permanente de la qualité de vie rurale en Solesmois et de ses instances thématiques (plateforme en réseau « initiatives jeunesse »...)
- Consolidation du poste de chargé de mission enfance et jeunesse
- Consolidation optimisation et développement de la politique enfance
- Etude de définition de la stratégie jeunesse
- Mise en œuvre du programme d'action jeunesse issu de l'étude
- Mise en œuvre d'un premier programme dit de préfiguration
 - o Installation d'un fonds de concours « mobilité jeunesse »
 - o Lancement et accompagnement d'un appel à projets « initiatives jeunes » (projets humanitaires...)
 - o Organisation de chantiers de jeunes
- Consolidation et développement d'une politique intégrée des personnes âgées et de l'inter-génération
- Conforter les offres de santé du territoire et en assurer la communication par la réalisation d'une étude prospective « perspectives santé en Solesmois »
- Mise en œuvre d'une politique d'excellence pour l'insertion des handicapés
La Directive européenne « accessibilité handicapés 2015 » en perspective
- Définition et mise en œuvre partagée d'un programme de consolidation et de dynamisation de l'offre scolaire de premier cycle.
 - o Ouverture aux technologies du futur (ateliers numériques de travail...)
 - o Soutien aux initiatives de mutualisation et d'échange (réseau d'écoles, réseau écoles/collèges...)
 - o Soutien aux programmes de découverte, sensibilisation des scolaires aux différentes opérations d'enjeu stratégique pour le Solesmois : politique des déchets, défis à relever du changement climatique...
Ce programme sera également proposé en partenariat étroit avec le Conseil Général et la Région aux collégiens et lycéens dans le cadre des politique ad hoc de la Communauté de Communes.

Objectif **2** Définir et conduire une politique intégrée de la culture

Le Solesmois, qui bénéficie des offres culturelles de proximité (pôles culturels de Caudry, Valenciennes...), jouit déjà d'une offre culturelle intéressante :

- Musique et danse avec en particulier le Conservatoire de musique et danse de Solesmes, des groupes musicaux, des écoles de musique communales en particulier adossées à des harmonies...
- Lecture avec plusieurs bibliothèques fixes dont il conviendra d'accompagner la mise en réseau
- Spectacle vivant avec notamment des troupes amateur et groupes de musique
- ...

Le territoire entend s'affirmer en la matière en destination culturelle pour les populations du territoire et du Cambrésis, mais aussi en ciblant, par l'offre proposée, des publics spécifiques du valenciennois.

Il s'agira aussi et ainsi, pour le territoire, en cohérence avec sa stratégie d'accueil de résidents entrepreneurs, de s'affirmer en territoire d'accueil pour les activités.

Le déploiement de la stratégie culturelle, qu'il convient d'adosser sur une définition partagée, s'articulera autour de quatre composantes :

- Eveil et enseignement culturel
- Accès au livre et à la lecture adossé à un réseau de bibliothèques et médiathèques
- Programmation et diffusion culturelle
- Programme de soutien à la création

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Etude de définition de la stratégie culturelle
- Recrutement d'un chargé de mission culture et patrimoine
- Soutien, en lien avec la politique de cohésion sociale, aux initiatives culturelles qui favorisent l'implication et intégration territoriale des habitants (cf Scènes Mitoyennes)

- Mise en œuvre, après cadrage de la stratégie culturelle, de plusieurs programmes thématiques :
 - o Programme de soutien à la lecture publique (réseau médiathèques et bibliothèques)
 - o Programme de soutien à l'éveil culturel et aux enseignements artistiques (Conservatoire de Solesmes...)
 - o Programme d'accompagnement à la diffusion culturelle
 - « L'inscription dans le réseau culturel du Nord en particulier valorisé »
 - o Définition du schéma des équipements culturels et programme d'accompagnement à sa mise en œuvre (salles...)
 - o Programme de soutien aux harmonies et groupes culturels du territoire (musique, spectacle vivant)
 - o Programme de soutien à la création et à l'accueil en résidence d'artistes.
 - o Soutien au Carnaval Solesmois

Objectif **3** Conduite d'une politique du sport et de la vie associative

Le territoire « affiche » une offre associative importante. Mais les associations apparaissent peu impliquées dans les enjeux de développement du Solesmois :

- Implication très faible lors des séminaires d'échange
- Absence de mobilisation dans les échanges avec le Mali

L'offre associative « traverse » les enjeux de cohésion sociale, matérialise les offres culturelles, fonde les offres sportives. Elle apparaît ainsi déterminante pour réussir l'attractivité globale du Solesmois.

La mobilisation du tissu associatif du territoire sur les grands enjeux de développement s'impose ainsi en défi qu'il convient de relever.

Le constat sportif s'inscrit dans le même contexte. Le Solesmois propose une offre en équipements significative mais peu d'offre collective ou d'ambition sportive (compétition...) lisible alors même que le territoire accueille le « Paris-Roubaix ».

Viesly, village du foot avec une école de foot de 250 licenciés, Le basket... : des exceptions qui confirment la règle !

La politique de soutien que le Pays Solesmois entend mettre en œuvre pour relever le défi précité :

- Prendra appui sur le tissu scolaire et la politique de la jeunesse pressentie
- Favorisera l'émergence d'une offre collective en loisirs actifs
- Incitera, en les accompagnant, les initiatives de mutualisation

- Accompagnera la promotion des offres associatives et sportives à l'échelle du Solesmois
- Mettra à l'étude le développement éventuel d'un pool de services aux associations
- Proposera un schéma des équipements sportifs
- Proposera, éventuellement, après étude d'opportunité en lien avec les instances sportives (comité départemental olympique...) et le club des entrepreneurs :
 - o Un programme d'accompagnement des sportifs de haut niveau
 - o Le développement d'un pôle d'accueil et d'entraînement pour sportifs de haut niveau

Un comité de pilotage territorial du sport et de la vie associative inscrit dans la conférence permanente de la qualité de vie « rurale en Pays Solesmois » sera installé. Il aura en charge d'accompagner la définition et la mise en œuvre de la politique intégrée pressentie.

Programme opérationnel de mise en œuvre

- Définition partagée de la politique intégrée du sport et de la vie associative
- Programme de mise en œuvre de la stratégie définie
- Programme d'action de préfiguration
 - o Organisation d'un forum du sport et de la vie associative
 - o Fichier numérisé des offres sportives et associatives. Une inscription en portail dans le site Web du territoire et des communes
 - o Programme de soutien aux initiatives de mutualisation des offres et équipements
 - o Opération test de services aux associations
 - o Etude prospective pour le développement du sport de haut niveau
 - o

L'accompagnement des différentes associations et instances du territoire sera subordonné à la signature d'une convention d'objectif en cohérence avec les enjeux du projet de territoire.

Objectif 4 Conduite d'une politique intégrée du logement et de l'habitat durable de caractère

L'offre en logement du territoire apparaît décalée par rapport :

- Aux attentes des candidats potentiels à l'installation (jeunes, résidents entrepreneurs...)
- Aux exigences nouvelles d'économie d'énergie

L'analyse sommaire du bâti et de l'offre en logements réalisée dans le cadre du diagnostic fait apparaître l'urgence de la mise en œuvre d'une opération intégrée en faveur :

- De l'amélioration du confort des logements (faible proportion de logements tout confort)
 - Du développement de logements locatifs adaptés
 - Du développement de l'offre en **logements sociaux** (4% de logements sociaux en Solesmois contre 9% dans le Cambrésis) **collectifs et semi-collectifs proposant, autant que faire ce peut, une offre associée d'immobilier d'entreprise** et favorisant l'éco-construction.
 - Des économies d'énergie et de la mobilisation des énergies renouvelables
- Des nouvelles règles en matière de performances énergétiques (issues de la loi d'application du Grenelle) entreront en vigueur à brève échéance. Elles imposeront de nouvelles normes énergétiques pour les logements locatifs (neuf et réhabilitation) et constructions individuelles.

Le territoire se doit aujourd'hui d'inscrire au rang de ses priorités la mise en œuvre de la présente politique intégrée en misant sur l'habitat sain et durable.

L'ambition du Pays Solesmois sera, en mobilisant ses politiques d'excellence économique et territoriale, de s'affirmer progressivement en territoire de référence pour l'éco-construction et la mobilisation des acteurs de l'habitat durable dans la rénovation patrimoniale de l'habitat ancien.

Programme opérationnel de mise en œuvre

- Mise à l'étude ou participation à l'étude d'un PLH territorial ou interterritorial
- Etude de réalisation et mise en œuvre d'une OPAH « patrimoine, habitat durable et performances énergétiques »

- Mise en œuvre d'un programme de soutien au développement de l'éco-construction (projet de réhabilitation en OPAH, opérations collectives en lotissements, constructions neuves ou réhabilitations en centre ancien...)
- Accompagnement à la création de logements sociaux (jeunes, étudiants, personnes âgées...) dans des immeubles désaffectés : les critères de l'habitat durable et de la préservation des patrimoines mis en œuvre.
- Installation, après analyse de faisabilité, d'un réseau d'échange sur la demande et l'offre en logements à l'échelle du Solesmois
- Mise en œuvre d'un programme de soutien aux surcoûts architecturaux
- Programme de soutien à la caractérisation végétale dans les programmes immobiliers
- ...



Mise en œuvre d'une politique intégrée de tourisme durable, de la communication et de la conservation – valorisation des patrimoines

« Le Solesmois, une terre de patrimoines qui entend s'affirmer en destination touristique rurale identifiée du Cambrésis »

Deuxième pilier de l'attractivité recherchée du Solesmois, la présente politique a pour finalité :

- de consolider et valoriser la richesse patrimoniale qui fonde l'identité perçue du territoire
- de faire apparaître le Pays Solesmois en destination touristique rurale du Cambrésis
- de mobiliser les habitants en ambassadeurs et de structurer le rayonnement du territoire

Le Solesmois **n'a pas de réceptif touristique majeur** comme le Musée Matisse à LE CATEAU. Il est par contre riche d'un patrimoine rural de grande qualité qui lui confère une image et identité architecturale valorisable (fermes, moulins, maisons de maître, petit patrimoine...). Le Solesmois s'impose ainsi en « **terre de patrimoine de Pays** » qui invite à la feuille de papier du livre ouvert sur l'histoire vécue par des générations de femmes et d'hommes du territoire. **La création d'un centre d'interprétation des patrimoines** permettrait alors d'inscrire le Solesmois en espace qui compte dans le **Pays d'Art et d'Histoire du Cambrésis** si cette option devait être développée.

De nombreux itinéraires de randonnée ou boucles locales, un circuit touristique des fermes du Solesmois (première mise en tourisme d'un itinéraire des patrimoines) invite déjà à la découverte et valorisation touristique partielle du territoire au profit de sa notoriété et de son attractivité.

Le patrimoine, qui se trouve aussi dans les itinéraires pavés locaux du Paris – Roubaix qui traverse chaque année le territoire, s'impose ainsi en principal vecteur d'attractivité touristique du territoire.



Destination touristique rurale « **patrimoine de terroir** » **potentielle**, le Pays Solesmois se caractérise aussi malheureusement par un taux de fonction touristique extrêmement faible (0,3 lits pour 100 habitants contre 31 de moyenne au niveau national). Cette réalité lui interdit pour l'heure le développement d'une réelle économie touristique et de tirer réellement parti de ce gisement d'attractivité.

Les centres équestres, manifestations, carnaval du Solesmois, le salon de la bière artisanale de Vendegies... et surtout le très médiatique Paris –Roubaix sont dans ce contexte impuissants pour inverser la donne.

Il s'agit là avec la conservation des patrimoines et la communication d'un défi qui s'impose au Solesmois pour tirer durablement parti des patrimoines au profit de sa notoriété et de l'attractivité résidentielle et économique.

Trois objectifs de résultat structureront la réussite du présent challenge :

- 1) Conservation et accessibilité des patrimoines au Grand Public
- 2) Le développement d'une stratégie touristique de destination rurale
- 3) La mise ne œuvre d'une politique intégrée de signalisation et communication

Trait de caractère et d'identité du territoire, il apparaît essentiel que les patrimoines du territoire s'inscrivent en bien commun et élément de fierté populaire dans la conscience des habitants du Solesmois.

- Richesse culturelle et sociétale
- Gisement potentiel de développement économique par la valorisation artisanale des savoir-faire qu'ils nécessitent pour leur restauration
- Vecteur d'attractivité résidentielle et touristique.

Les patrimoines sont au cœur de l'âme et de l'identité du Solesmois et s'imposent en facteurs structurants de son développement.

Il s'agira ici d'organiser :

- leur conservation
- une connaissance partagée par le plus grand nombre d'habitants
- les accès publics à leur découverte pour les valides et handicapés
- la conservation et valorisation des savoir-faire artisanaux (qu'ils sous-tendent en lien avec la politique économique du territoire
- ...

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Elaboration d'un fichier numérisé des patrimoines : descriptif, localisation, géo-références, origines et informations (historiques, culturelles...) s'y rapportant
- Création après étude de définition et de faisabilité d'un **centre d'interprétation et de formation à la conservation des patrimoines** : une opération en interrelation forte avec la politique de consolidation du tissu économique endogène et d'accompagnement au développement et à l'implantation des entreprises
- Mise en œuvre d'un programme d'accompagnement à la conservation des patrimoines en interrelations avec les politiques de l'habitat durable et de l'immobilier d'entreprise
- Soutien au développement d'événements de mise en valeur des patrimoines
- Soutien aux travaux des clubs d'histoire et associations de conservation des patrimoines
- Organisation de chantiers internationaux de restauration et entretien des patrimoines
- Organisation d'assises des patrimoines
- ...

Objectif 2

Positionner le territoire en destination touristique rurale « terre de patrimoines » du Cambrésis

La Communauté de Communes qui est compétente en matière de tourisme sur son périmètre a décidé de s'inscrire dans la stratégie de développement touristique du Cambrésis. Elle s'est à cette fin, investie dans l'OTSI de destination installé à cette échelle. Remplaçant Tourisme en Cambrésis, il s'adosse à un réseau d'antennes territoriales (Caudry, Le Cateau et Cambrai).

Il appartient aujourd'hui à la Communauté de Communes de soutenir et accompagner pleinement la stratégie de Pays en y faisant émerger une destination territorialement identifiée dont la distribution sera assurée par l'OTSI du Cambrésis.

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

« La charte européenne du tourisme durable en référence »

- Etude de définition d'une stratégie Solesmois à inscrire dans la destination Cambrésis
- Accompagnement au développement d'hébergement touristique durable adapté aux différentes clientèles ciblées
- Consolidation, développement et mise en tourisme d'un réseau d'itinéraires thématiques « patrimoines du Solesmois » : Equipements d'accueil, accessibilité handicapé, classement tourisme et handicap, balisage...
- Développement d'un panel d'offres de séjour : le centre d'interprétation et de valorisation des patrimoines en porte d'entrée
- Accompagnement aux programmes de formation de guide de terroir
- Mise en œuvre d'un programme d'animation touristique
 - o Mise en tourisme des offres en production de terroir en lien avec la profession agricole (points de vente sur les exploitations, marchés nocturnes et divers...)
 - o Développement d'une offre en restauration d'hôtes et fermes-auberge
 - o Mise en œuvre d'un programme de découverte géo-guidée des patrimoines. Le fichier numérisé des patrimoines valorisé
 - o Développement d'une collection de guides et topoguides
 - o Création d'un portail « tourisme et patrimoines en Solesmois »
 - o Mise en œuvre d'un programme de soutien au développement d'activités de loisirs de pleine nature (Cheval, loisirs, pêche...)

Objectif 3

Mettre en œuvre une politique intégrée de l'information, de la communication et de la signalisation

La lisibilité du territoire, de ses richesses et de ses options de développement s'imposent ici plus qu'ailleurs encore en défi pour l'attractivité.

A l'écart des grandes infrastructures de déplacement rapides, sans liaison simple au grand pôle urbain voisin de Valenciennes, sans centre d'intérêt majeur, le territoire **se doit de rayonner** et de **mobiliser ses habitants en ambassadeurs** convaincus et avisés.

Il convient pour ce faire :

- de faire apparaître, en en organisant et jalonnant l'accès, des pôles structurants (économique, de service, touristique...) érigés en portes d'entrées sur le territoire et ses centres d'intérêts :
 - o les itinéraires thématiques de découverte
 - o les patrimoines
 - o ...

- de structurer organiser et professionnaliser :
 - o la diffusion de l'information à destination des habitants et acteurs du territoire du Cambrésis, du Valenciennois...
 - o la communication sur les rendez-vous et événements valorisant les potentialités économiques, résidentielles, culturelles, touristiques locales
 - o les contenus d'information des supports d'information communaux, associatifs...
 - o la gestion d'une photothèque
 - o ...

- de valoriser et mobiliser en prenant appui sur une stratégie et des compétences professionnelles
 - o les grands événements médiatiques comme le Paris –Roubaix
 - o les médias, en développement et entretenant les contacts avec ces derniers. L'ensemble des acteurs du territoire étant alors reconnus en bénéficiaires potentiels.

Il s'agira ainsi pour ce faire de :

- de mettre en œuvre un plan territorial de signalisation et de signalétique en veillant à son inscription dans une stratégie « Cambrésis » et à son insertion sur le pôle urbain de Valenciennes
- d'installer une mission professionnalisée de l'information et de la communication.

Nota : *objectif de résultat structurant pour la mise en œuvre du projet intégré de développement du Solesmois, les coûts induits par sa mise en œuvre seront à valoriser dans l'ensemble des opérations de développement déployées sur le territoire.*

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Création d'une mission de la communication et de la signalisation (recrutement d'un chargé de mission à l'échelle du Solesmois ou accueil d'un chargé de mission en temps partagé avec une ou plusieurs autres structures)
- Etude de définition du schéma territorial de signalisation et de signalétique (hors signalisation routière). Il proposera une harmonisation de l'identité visuelle, hiérarchisera et organisera la signalisation...
- Mise en œuvre du programme d'aménagement et d'équipement
 - o Aménagement et équipement des portes d'entrée avec installations d'espaces média à Valenciennes, Cambrai, Le Cateau, Caudry
 - o Signalisation en correspondance avec l'identité visuelle et l'organisation du territoire en pôle structurant et secondaires. Les pôles structurants seront dotés de capacité, d'accueil et d'information locale et touristique (bureau d'information, borne numérique...)
- Etude de définition de la stratégie de communication et de ses modalités de mise en œuvre
- Programme de mise en œuvre
 - o Portail(s) Web
 - o Bulletin d'information du Solesmois
 - o Création et suivi d'un centre de ressource « Média »
 - Photothèque
 - Bibliothèque de supports audio-visuels
 - Constitution et gestion des fonds documentaires et attachés aux orientations de développement
 - Gestion des archives administratives et de mémoire
 - o Acquisition d'une plateforme de numérisation

Enjeu 3

Eriger le Solesmois en territoire rural durable d'excellence ouvert sur son environnement et en prise directe avec les grands enjeux planétaires du développement durable

« Un territoire pleinement adapté à ses options de développement qui mise sur son double ancrage au Cambrésis et au Valenciennois et son engagement dans la coopération décentralisée avec le Mali pour s'affirmer en pôle rural durable de destination »

Territoire du Cambrésis adossé au Valenciennois, le Solesmois **est fortement pénalisé par l'absence de liaison ferrée** et d'accès routiers performants à ces deux pôles.

Cette réalité, **qui se lit dans les évolutions démographiques et économiques**, risque fort de relayer le Solesmois au rang d'**espace périphérique** peu attractif compte tenu des évolutions imposées par le défi à relever du changement climatique.

Le Solesmois a décidé de structurer sa stratégie de développement autour de l'ambition partagée de s'affirmer en territoire d'enjeu et de liaison entre le pôle rural cambrésien et le pôle urbain valenciennois. Il rejette ainsi cette option de « périphérisation » et **entend s'inscrire en territoire rural d'initiative et d'innovations** dans les grands enjeux européens :

- du développement durable et du défi à relever du changement climatique
- de la cohésion territoriale structurée au sein des Régions par une interrelation forte et équilibrée entre pôles urbains et pôles ruraux

Options d'aménagement durables posées en enjeux.

- Cohésion territoriale et optimisation de la gestion durable de l'espace

- o Désenclavement du territoire et mobilité

Le désenclavement du territoire s'impose en urgence. Le Pays Solesmois :

- soutien les options d'amélioration des dessertes routières défendues par le Cambrésis, renforcement de la N43 et la liaison St Quentin, Le Cateau, Solesmes, Valenciennes
 - défend le principe d'une liaison Tram /train Solesmois – Gare de Valenciennes
 - entend favoriser la mise en œuvre d'une stratégie de mobilité durable adaptée pour les dessertes internes et vers les pôles urbains et universitaires de proximité
 - Organisation du Solesmois autour d'un réseau de bourgs structurants
 - Gestion durable de l'espace adossée à des stratégies d'aménagement et d'urbanisme planifiée et durable
- Ancrage du Solesmois dans les grands enjeux planétaires du développement durable et dans son environnement extraterritorial**
- Mise en œuvre d'une politique territorialisée des énergies renouvelables
 - Préservation et valorisation de la biodiversité et des paysages
 - Mise en œuvre d'une politique des échanges interterritoriaux et transnationaux



Mise en œuvre d'une politique intégrée de la cohésion territoriale et de la gestion durable de l'espace

« La mobilisation convergente des élus et acteurs du territoire en enjeux »

Il s'agira d'inscrire le Solesmois en territoire de référence pour la gestion durable de l'espace et pôle d'excellence pour la cohésion territoriale.

La politique intégrée proposée :

- veillera à améliorer l'ancrage physique du Solesmois au Cambrésis et au Valenciennois
- soutiendra l'ambition de l'équité territoriale en veillant à une spatialisation adaptée et optimisée des offres en services publics et de proximité, en équipement commercial, mobilité et accessibilité...
- aura pour objectif de résultat de rassembler l'ensemble des décideurs et acteurs du territoire autour d'une stratégie partagée et maîtrisée d'aménagement
- tendra à optimiser « la consommation foncière » et la gestion de l'espace en prenant en référence avec un ambition d'excellence les lois en vigueur mais aussi les orientations du Grenelle de l'environnement et ses lois à venir s'y rapportant.

Le territoire organisera pour ce faire son action autour de 3 objectifs de résultats

- 1) La mise en œuvre d'une politique intégrée de la mobilité et des infrastructures de déplacement adossées à un comité de pilotage mobilisé
- 2) La mise en œuvre d'une politique intégrée de la cohésion territoriale et de la mutualisation des moyens
- 3) La mise en œuvre d'une politique intégrée de la gestion durable de l'espace et de l'équité territoriale



Objectif 1

Mettre en œuvre une politique intégrée de la mobilité durable et des infrastructures de déplacement

La mise en œuvre du présent objectif s'adossera sur un comité de pilotage « mobilité » inscrit dans la Conférence permanente de la qualité de vie rurale et du développement durable du Solesmois. Le Pays du Cambrésis, la Chambre de Commerce, le Conseil Général et la Région en seront membres de droit.

Trois chantiers territoriaux y seront ouverts :

- renforcement de la liaison St Quentin – Le Cateau – Solesmes – Valenciennes et de la N43
- Création d'une liaison tram/train reliant le Solesmois au Valenciennois
- Mise en œuvre d'une politique de mobilité durable
- ...

L'ensemble de ces chantiers qui impacteront la stratégie de gestion durable de l'espace devront être lancés très rapidement.

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Etude d'impact et de positionnement du projet de renforcement des RD 955 et 958 : Une étude dont le financement par le Pays du Cambrésis et le Conseil Général du Nord est pressenti.
- Etude d'impact et de faisabilité d'une liaison Tram/train Solesmois / Valenciennois (le Pays, la Région Nord-Pas de Calais et l'agglomération de Valenciennes mobilisés)
- Etude de faisabilité pour la création d'une centrale de mobilité à l'échelle du Cambrésis et/ou rattachement à une centrale de mobilité du valenciennois
- Mettre en œuvre un plan stratégique de mobilité
 - o Consolidation et optimisation des liaisons Solesmois – Université de Valenciennes et de Cambrai pour les étudiants en résidence sur le Solesmois (Campus vert...) et les stagiaires...
 - o Définition en interrelation avec le conseil général et mise en œuvre d'un schéma territorial de transport à la demande (navettes...) : étude de faisabilité et programme
 - o Mise en œuvre d'une opération territoriale « covoiturage »

- Mise en œuvre d'un panel de « Pass mobilité » à destination des publics cibles du Conseil Général (collégiens, personnes âgées, publics relevant des dispositifs d'insertion...) et de jeunes
- Etude prospective pour le déploiement d'une offre locative en :
 - Vélo moteur
 - Voitures électriques
 - ...
- Elaboration et mise en œuvre d'un schéma des itinéraires cyclables et liaisons douces

Objectif 2

Mettre en œuvre une politique intégrée de la cohésion territoriale et de la mutualisation des moyens

« Une réactivité et compétitivité territoriale renforcée »

Le positionnement géographique décalé de Solesmes (la ville centre est à l'extrême Sud du territoire alors que le Nord est en « confrontation directe » avec le Valenciennois) ne facilite ni la cohésion du territoire ni l'ancrage de ce dernier à son environnement d'influence.

La concentration spontanée des services et entreprises (même artisanales) sur Solesmes, alors même que la ville centre n'en profite pas pour consolider sa démographie, en est une illustration.

Le contexte actuel d'évolution réglementaire accélérée et le retrait des services de l'état dans les missions de conseil qu'il proposait aux communes (urbanisme, génie rural...) rejoignent ce constat d'une dynamique territoriale « entravée » et militent en faveur de la mise en œuvre d'une **cohésion territoriale réactive et la mutualisation des moyens humains et techniques.**

Le territoire a ainsi deux défis majeurs à relever :

- 1) l'organisation du territoire autour d'un réseau de communes :
 - dynamisé par une ville centre et des bourgs structurants dotés de fonctions « urbaines » étendues :
 - adossée à des plans d'aménagement concerté en **cohérence et convergence** avec le présent projet intégrée de développement.
- 2) Le défi de la mutualisation des compétences et moyens techniques en l'adossant à une forme adaptée de gouvernance territoriale mobilisant, au-delà du conseil communautaire, les collectivités locales au travers d'une conférence des communes du pays Solesmois , un conseil consultatif d'aménagement durable du territoire (pilotage et programmation) lui sera attaché. Inscrit dans la conférence

permanente de la qualité de vie rurale en Solesmois, **il agira sur mandat du Bureau de la Communauté de Communes** et aura notamment pour mission de veiller à l'équité territoriale et aux accessibilités. Il sera composé à parité d'élus désignés de la Communauté de Communes et de personnes privées qualifiées nommées par le Conseil Communautaire sur proposition du Bureau.

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Installation et dynamisation d'une conférence des communes du Pays Solesmois
 - o Création d'un portail web « conférence des communes » (conseil juridique, urbanisme...)
 - o Mise en œuvre d'un programme de soutien à l'élaboration d'études globales d'aménagement et de développement par commune (hors pôle urbain central et bourgs structurants) : le projet intégré de développement du Pays Solesmois en référence
 - o Programme de soutien au développement du pôle urbain central « Solesmes-St Python » et des bourgs structurants : Vendegies s/ écaillon, Saulzoir, Montrécourt, , Haussy, Viesly, Beaurain, St Martin S/ Ecaillon
- Mise en œuvre d'un programme d'aide aux communes et d'optimisation des services communautaires par la création d'un pôle administratif communautaire et d'assistance aux communes (cofinancé par la Communauté de Communes et les communes)
 - o Création d'un service d'assistance secrétariat et d'aide au montage des projets
 - o Création d'un service d'assistance urbanisme et aménagement : les politiques de gestion durable de l'espace en perspective
- Mise en œuvre d'un programme d'organisation de séminaires territoriaux d'échanges et d'éduc'tour de découverte

Objectif 3 Mise en œuvre d'une politique intégrée de gestion durable de l'espace et de l'équité territoriale

« Le service d'aide aux communes et le comité consultatif de développement et d'aménagement durable en appui »

Le territoire, qui s'inscrit dans le périmètre du SCOT du Cambrésis, est par ailleurs structuré par des POS et PLU qui couvrent la quasi-totalité des communes à l'exception de Montrécourt (doté d'une carte communale) et de Vertain.

Tous les documents ont été prescrits antérieurement au SCOT et par extension au présent projet intégré de développement. Il conviendra alors sans doute de prévoir, pour tenir compte des orientations du SCOT et des lois issues du Grenelle ou encore des présentes orientations du projet de

territoire, d'accompagner le moment venu, l'adaptation des documents d'urbanisme existant (l'évolution en PLU des POS, révision des PLU...) mais aussi la couverture de Vertain.

L'urbanisme, le foncier, l'accessibilité, la gestion durable des masses d'eau et des déchets, les enjeux de la planification et de la spatialisation des services et activités sont au cœur des nouveaux challenges du présent et de l'avenir. Ils sont de ce fait, fortement impactés par les nombreuses évolutions réglementaires. Ils s'imposent en facteurs déterminants de la politique de développement durable du Solesmois.

La politique intégrée de cohésion territoriale et de gestion durable de l'espace s'articule autour du présent objectif. Il compte aussi parmi les objectifs structurants pour la mise en œuvre du projet intégré de développement durable du Pays Solesmois.

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

« La mission communautaire d'urbanisme et de gestion de l'espace installée au sein du pôle administratif communautaire d'assistance aux communes en appui »

- Elaboration d'un **plan de gestion durable de l'espace, du paysage et de la biodiversité**
- Création d'un centre de ressources « urbanisme, foncier, accessibilité » adossé à un SIG intercommunal
- Mise en œuvre d'un programme de suivi et coordination à l'élaboration des PLU. Les études globales d'aménagement des communes et les études de faisabilité et d'impact des grands projets d'infrastructures de déplacement en perspective
- Elaboration de plans ou chartes de planification
 - o Charte d'équipement commercial
 - o Schéma des services publics
 - o Plan stratégique **d'accessibilité handicapé** (étude de programmation et programme connexe de mise en œuvre)
- Programme de soutien à la gestion foncière durable en lien avec l'EPF et la SAFER
 - o Gestion des réserves foncières communales et communautaires
 - o Acquisition ou services des acquisitions foncières communautaire et communales (droit de préemption urbain..)
 - o Programmes de requalification (dépollution...) foncières et immobilières
 - o ..
- Consolidation, développement, optimisation de la politique communautaire de gestion des déchets

- Conduite et accompagnement à la mise en œuvre d'opérations de sensibilisation à la réduction du volume des déchets et au tri sélectif (démarche citoyenne du collège, action à destination des écoles primaires, des familles...)
 - Action en faveur de la normalisation et de l'optimisation de la collecte et gestion des déchets
 - Collecte et traitement
 - Déchetterie
 - Financement
- Programme de consolidation et optimisation de la gestion des rivières, de la qualité des masses d'eau et de l'assainissement



Optimisation et renforcement de l'ancrage du Pays Solesmois dans les grands défis planétaires du développement durable et dans son environnement interterritorial

Le contexte actuel du territoire et la stratégie de développement durable portée par le présent projet intégré de développement, inscrivent le Pays Solesmois en acteur engagé et **partenaire effectif ou potentiel** dans les grands défis planétaires, européens et régionaux :

- De la maîtrise de l'énergie et de la mobilisation territoriale des énergies renouvelables
- De la conservation et valorisation de la biodiversité et des paysages
- **De la métropolisation et des interrelations équilibrées à développer entre pôles urbains et pôles ruraux**

Le territoire, qui a l'ambition de s'affirmer en territoire de référence en la matière, sait qu'il ne réussira pas ce challenge sans s'engager dans des réseaux d'échange :

- Régionaux, avec le Valenciennois en particulier
- Européens dans le cadre de démarches de coopération transfrontalières et transnationales
- Mondiale, dans le cadre de la coopération décentralisée qu'il pratique déjà avec le territoire de **Golry Copela** au Mali (Région de **Kays**)

L'ambition portée par la présente orientation compte parmi :

- Les catalyseurs de réussite des options économiques et résidentielles de développement durable du Solesmois
- Les facteurs de « permanence » pour la conservation
 - o Des qualités et potentialités endogènes de développement du territoire
 - o De la caractérisation rurale

Trois objectifs de résultat serviront la mise en œuvre de cette orientation :

- 1) Mise en œuvre d'une politique territorialisée des énergies renouvelables
- 2) Préservation et valorisation de la biodiversité et des paysages
- 3) Mise en œuvre d'une politique des échanges interterritoriaux et transnationaux

Mettre en œuvre une politique territorialisée de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables

Le Solesmois est par ailleurs engagé dans le déploiement de l'habitat durable (éco-construction, agro-matériaux...) avec une ambition d'excellence. Il entend ici mettre en œuvre une politique intégrée des énergies qui s'articule autour de deux piliers d'égal enjeu :

- La maîtrise des énergies (performance énergétique des bâtiments...)
- Le déploiement « **territorialisé** » des énergies renouvelables : Solaire : chaleur, photovoltaïque, agro énergies couplées à une valorisation énergétique des déchets verts, bois énergie, géothermie, microcentrales hydrauliques...

Le bilan carbone et le contrôle des émissions de polluants seront posés en indicateurs de résultat et critères.

Le territoire entend ici s'inscrire en territoire de référence pour la mise en œuvre des orientations du Grenelle de l'environnement (loi Grenelle 1...) et du chantier plan bâtiment Grenelle. Il s'adossera en particulier, pour ce faire, sur l'élaboration d'un **plan climat énergie territorial communautaire** et accompagnera l'élaboration de plans similaires à l'échelle des communes candidates.

Le territoire pourra d'ores et déjà pour ce faire :

- S'adosser sur la profession agricole locale qui porte déjà cette dynamique (dans le cadre de la Chambre d'Agriculture), à l'échelle du Cambrésis (biogaz, mini centrales photovoltaïque valorisant les toitures des bâtiments d'élevage)
- Prendre en référence :
 - o Les initiatives déployées à l'échelle européenne (vallée de l'Attert près de ARLON (B), commune de Beckerich au Luxembourg, réseaux de chaleur en Suède, commune d'Egletons (F)...
 - o Les initiatives du Pays du Mené en Bretagne ou une SCIC « énergies renouvelables » a été créée...
 - o L'action menée au niveau de la ferme expérimentale « Grignon Paris-Tech »

L'enjeu pour le Solesmois sera aussi de s'inscrire dans une dynamique de **création de valeur ajoutée** :

- **Territoriale**, par la valorisation territoriale des énergies durables produites et les économies d'énergie enregistrées
- **Economique**, par l'accueil d'entreprises et de bureaux d'étude spécialisés ou encore par le développement et la production de technologies avancées.

La présente politique pourrait être, à l'instar de l'initiative du Mené, mise en œuvre dans le cadre d'une SCIC.

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Etude de définition et de faisabilité de la stratégie « énergie durable du Solesmois » et de ses modalités de mise en œuvre
- Définition d'un plan climat énergie territorial communautaire
- Programme d'accompagnement à l'élaboration de plans climat énergie territoriaux à l'échelle des communes.
- Mise en œuvre d'un programme d'accompagnement au développement de la performance énergétique des bâtiments publics et privés (OPAH...)
 - o Sensibilisation
 - o Expertises
 - o Programme de travaux n'ouvrant pas droit à crédit d'impôt...
- Mise en œuvre d'un programme de soutien aux projets collectifs de production d'énergies renouvelables et aux infrastructures territoriales de distribution (réseaux de chaleur...)
- Mise en œuvre d'un programme de valorisation énergétique durable des biomasses dans les exploitations agricoles et entreprises
L'autonomie énergétique des établissements, **la recherche de bilans carbone et énergétiques équilibrés voire positifs**...posés en critères et indicateurs de résultat
- Mise en œuvre d'un programme thématique de formation et de sensibilisation à destination :
 - o Des usagers potentiels et habitants
 - o Des professionnels
 - o Des scolaires
 - o ...
- Mise en œuvre d'un programme d'échange et de communication
 - o Organisation de séminaires et/ou d'un symposium
 - o Mise en œuvre d'Educ'Tours
 - o Programme de communication régulière des acquis
 - o ...

Le Pays Solesmois, avec une surface fourragère de 30% de la SAU, un contexte de vallée..., **jouit encore d'une biodiversité et de paysages intéressants qui devraient être aussi confortés par les politiques d'agriculture durable et de gestion durable de l'espace.**

Le grand projet paysage et biodiversité viendra compléter le triptyque et irriguer ces deux politiques de ses orientations et recommandations.

Il s'agira ainsi, en prenant en particulier appui sur le plan de gestion durable de l'espace, du paysage et de la biodiversité dont l'élaboration est pressentie :

- De rassembler et mutualiser l'ensemble des données environnementales concernant le Solesmois (conseil général, DIREN, associations...)
- De recenser les éléments structurants du paysage en les géo-localisant et en les rapprochant avec des données anciennes (végétation des cours d'eau, bosquets, haies, arbres isolés, éléments patrimoniaux, vergers...)
- De définir une politique de préservation et valorisation de la biodiversité en l'adossant à des atlas communaux, schémas de planification (éolien...)
- D'engager des opérations d'information et de sensibilisation

L'inscription de l'ensemble des données environnementales et paysagères d'enjeu dans un SIG territorial et dans les PLU est prévue.

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Collecte et inscription dans un SIG territorial, à fin de mutualisation, des données territoriales « biodiversité ». **Le géo localisation des informations en préalable.**
- Recensement et géo-localisation des éléments de structuration du paysage et de la biodiversité : pour inscription dans le plan de gestion durable de l'espace, du paysage et de la biodiversité
- Programme de réalisation d'atlas communaux numérisés « paysage et biodiversité » à inscrire dans les PLU et POS
- Mise en œuvre du programme d'action « biodiversité et paysage » issu du plan de gestion durable de l'espace « du paysage et de la biodiversité.
- Mise en œuvre d'un programme de découverte, de sensibilisation et d'éducation au paysage et à la biodiversité

- Mise en œuvre, en lien direct avec le Conseil Général, d'un programme d'acquisition d'espaces naturels sensibles, d'expertise et d'accompagnement à la conservation et valorisation des sites et espaces naturels sensibles.

Objectif **3** Mettre en œuvre une politique des échanges interterritoriaux et transnationaux

Le Solesmois, qui s'est déjà investi de longue date dans des programmes de coopération décentralisée avec le Mali (appui à l'élaboration de stratégies de développement structurées, aide au développement de puits...), se doit aujourd'hui de tirer parti :

- Des échanges engagés pour nourrir la caractérisation rurale de sa politique d'excellence résidentielle
- **Des expériences acquises avec la coopération décentralisée pour dynamiser le développement d'interrelations équilibrées avec le pôle urbain valenciennois, des territoires de l'espace européen, mais aussi avec les territoires voisins du Pays Cambrésis**

Les échanges à développer avec les différents territoires concernés seront différenciés. Il s'agira ainsi :

- **Avec le pôle urbain du Valenciennois :**
 - o D'organiser une « liaison » objective et pragmatique entre les deux pôles dont une première caractérisation pourrait être le **développement d'une liaison Tram entre le Valenciennois et le Solesmois** (par extension de la ligne existante)
 - o De développer des interrelations loisirs/culture à destination des jeunes et publics cibles du Conseil Général des deux pôles
 - o D'organiser la distribution des productions de terroir du Solesmois
 - o De créer un cadre favorable aux échanges avec le pôle universitaire de Valenciennes
 - o D'inscrire le Solesmois en **destination résidentielle, économique et culturelle choisie** par les Valenciennois

Un comité de pilotage spécifique sera, à cette fin, installé
- **Avec le Mali :**
 - o De consolider les opérations engagées en favorisant une meilleure mobilisation des associations, jeunes, acteurs économiques
 - o De développer de nouvelles opérations matérialisant une interrelation équilibrée
 - valorisant l'organisation sociétale du Mali en Solesmois
 - Eco-construction et énergie durable

- **Avec les Pays de l'espace européen**

Dans le cadre du programme Interreg et d'appel à proposition sur des opérations thématiques d'enjeu commun :

- Eco-construction
- Energies durables
- Excellence économique

- **Avec les territoires du Pays Cambrésis**

Il s'agira de consolider et développer des échanges et partenariats initiés dans le cadre du Pays :

- En les inscrivant dans le nouveau contexte territorial
- **En veillant à ce qu'ils prennent en compte les options de développement initiées dans le cadre du présent projet intégré de développement durable**

La mise en œuvre de cet objectif prendra appui sur **un comité de pilotage des échanges** installé au sein de la commission permanente de la qualité de vie rurale en Solesmois et du développement durable. Présidé par le Président de la Communauté de Communes, il sera dirigé par le Directeur (directrice) et animé par le (la) chargé(e) de mission communication et, en fonction des besoins, par l'un ou l'autre chargé de mission.

Programme opérationnel de mise en œuvre : préconisations

- Installer et accompagner le fonctionnement d'**un comité de pilotage des échanges** « Valenciennois-Solesmois ». Il sera organisé en groupe de travail par chantier de coopération.
- Définition et mise en œuvre des programmes d'échange et de coopération avec le Valenciennois
 - Etude prospective des chantiers d'échange et des programmations à engager
 - Organisation de séminaires d'échange
 - Mise en œuvre des programmes
- Programme de consolidation des coopérations engagées avec le Mali et, après identification, mise en œuvre de nouvelles coopérations

- Mise en œuvre, après identification, de programmes et opérations de coopération transnationales avec des pays de l'espace européen
 - o Etude prospective des coopérations
 - Domaines
 - Identification des territoires (ouverts ou potentiels) à des coopérations
 - Identification des programmes, dispositifs, appels d'offre...valorisables
 - ...
 - o Organisation de déplacements de découverte des expériences
 - o Mise en œuvre des programmes de coopération
 - o Organisation de séminaires ou symposium d'échange

Premiers axes de coopération pressentis : éco-construction, maîtrise de l'énergie et énergie durable territorialisée, accueil des résidents entrepreneurs, agriculture durable territorialisée, valorisation des patrimoines...

- Accompagnement des échanges et coopérations à l'échelle de l'espace Cambrésis

Modalités de mise en œuvre du projet intégré de développement du Solesmois

Organigramme de la Communauté de Communes

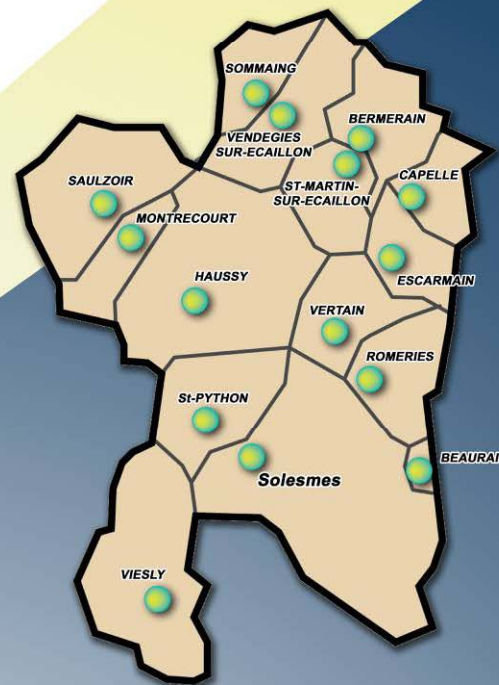
- Staff de direction
 - Un directeur(directrice) de la structure faisant fonction d'agent de développement local généraliste
 - Un/deux Cadre(s) administratif et comptable
- Staff développement
 - Un chargé(e) de mission économie
 - Un chargé(e) de mission environnement et gestion de l'espace
 - Un chargé(e) de mission enfance et jeunesse
 - Un chargé(e) de mission culture et communication
 - Un chargé(e) de mission tourisme et patrimoine





Communauté de Communes du Pays Solesmois

5, rue de l'Abbaye
59730 SOLESMES
Tél. : 03 27 70 74 30
Fax : 03 27 70 74 31



Valoren

L'ingénierie de l'aménagement et du développement durable des territoires



Valoren - 1, Place Garnier 55210 Lachaussée